

# INTÉGRA

Peinture polyvalente, intérieure extérieure,  
aux résines acryliques en phase aqueuse

- ✓ Très forte opacité
- ✓ Excellent garnissant
- ✓ Blancheur durable
- ✓ Grande polyvalence d'emploi
- ✓ Excellente résistance à l'abrasion

Décoration Intérieure  
ASPECT VELOURS

Travaux extérieurs  
D2 & BARDAGES



## DEFINITION

Produit de peinture en phase aqueuse pour protection de surface du béton ou de la maçonnerie, à base de dispersions de copolymères acryliques pour une utilisation durable en peinture microporeuse de façades (PMF), d'aspect velouté. Utilisable également en peinture pour surfaces intérieures.

## DOMAINE D'UTILISATION

**TRAVAUX :** neufs, de rénovation ou d'entretien.

**EMPLACEMENT :** à l'intérieur ou à l'extérieur.

**DESTINATION :** travaux intérieurs (murs, toiles de verre, panneaux de bois, moulures...) ; travaux extérieurs (ravalement de façades, descentes d'eaux pluviales, bardages métalliques...).

## CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L. - Pot de 4. - Boîte de 1 L.
- Livré en blanc et toutes teintes des nuanciers DECOCOLOR et FAÇADES.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec  $Y < 35\%$ , la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

## APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

### SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
  - béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique,
  - panneaux de fibres ou particules à liant ciment,
  - briques et pierres de parement,
  - revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
  - bardages métalliques préalablement apprêtés,
  - enduits intérieurs en plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre à épiderme cartonné, enduits de peinture,
  - enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés),
  - enduits de préparation des supports,
  - toiles de verre,
  - subjectiles en bois et dérivés,
  - plastiques rigides convenablement apprêtés (PVC...),
  - anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI :

**En intérieur :** ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application.

**En extérieur :** ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.

Sur bardage métallique, la température du support devra être au moins supérieure de 3° à celle du point de rosée pour éviter toute condensation.

**Résistance au "flash rust" :** ce produit de peinture contient un adjuvant spécifique qui lui permet de résister à l'apparition immédiate de la rouille lorsque celui-ci est appliqué sur des petites surfaces métalliques telles que les têtes de vis ou de clous. Le revêtement exécuté avec INTÉGRA ne saurait en aucune façon se substituer à un revêtement de peinture anticorrosion lorsque cela est nécessaire pour la protection des éléments d'ouvrages métalliques.

### DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau : en couche d'impression : 5 à 8 %.

En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 3 %.

Pistolet : 8 à 10 %.

### MATERIEL :

- Brosse spéciale acrylique.
- Travaux intérieurs et bardages : rouleau microfibrilles polyester 10 à 12 mm.
- Travaux de façades : rouleau polyamide 14 à 18 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 15 à 19 millièmes de pouce et filtres de 100 "mesh"/maille.

### RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

8 à 12 m<sup>2</sup>/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

### TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 2 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 6 heures. (12 heures en extérieur).

**NETTOYAGE DU MATERIEL :** à l'eau, immédiatement après usage.

### NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

En extérieur :

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.
- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.
- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar). Ragréage et rebouchage si nécessaire.
- Lichens et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

# INTÉGRA

MODE D'APPLICATION	Sur bardages et subjectiles métalliques ou plastiques	Sur fonds farinants / poreux / ou friables	Sur fonds bruts		Sur fonds de peinture durs et sains		Sur toile de verre
			En extérieur	En intérieur	d'aspect mat	d'aspect satin ou brillant	
Fixateur	-	PLEXIFILM E ou S dilué	-	-	-	-	-
Impression <sup>(1)</sup>	HELVEPRIM ou GALVAPLAST 2000 selon subjectile	VERSAFIX E ou S	INTÉGRA dilué ou GLYCOPRIM ou VICTORY PRIM		HELVEPRIM		2 couches d'INTÉGRA
Intermédiaire / Finition <sup>(2)</sup>	2 couches d'INTÉGRA			1 à 2 couches d'INTÉGRA			

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

<sup>(1)</sup> Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

<sup>(2)</sup> Le niveau de finition recherché dépend des travaux d'enduisage (d'apprêt).

## CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

### APTITUDE A L'USAGE :

**Fonction générale :** produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-après).

**Fonctions particulières** par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- insensibilité à l'eau,
- résistance aux intempéries, avec bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les normes applicables),
- résistance au nettoyage (excellente résistance à l'abrasion humide : classe 1),
- apporte une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur.

### IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G<sub>2</sub>E<sub>3</sub>S<sub>1</sub>V<sub>2</sub>W<sub>3</sub>A<sub>0</sub>C<sub>0</sub>** (classement français D2).
- **Caractérisation selon NF T 36-005** : Famille I - 7b<sub>2</sub>.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

#### Extrait sec :

En poids : 62,9 ± 2,0 %.

En volume calculé : 44,6 ± 2,0 %.

**Masse volumique** : 1,49 ± 0,05 kg/dm<sup>3</sup> (en blanc).

**Point d'éclair** : non inflammable, produit en phase aqueuse.

**Présentation en pot** : produit onctueux.

#### Aspect du feuil sec :

Velouté. Indice de brillant à 60° = 5 et à 85° = 15.

Poché fin.

**Conservation** : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Contrôle qualité** : cf. DoP (QR CODE ci-après).

## HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

**Sécurité en cas d'incendie** : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

**Fiche de Données de Sécurité** : accessible sur le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com) ou [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire** : en préparation.

**Étiquetage de type II** / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

\* **Émissions dans l'air en intérieur** : information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

**COV** (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l. Ce produit contient max 4 g/l COV.

## AUTRES INFORMATIONS

**Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets**: cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB - en préparation, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

### CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com).

Date de création : avril 2017

Date de révision : -

Indice de révision : -

